

10^c.

Journal du Lot

10^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	4 fr. 25	8 fr.	15 fr.
Autres départements	4 fr. 50	8 fr. 50	16 fr.

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS, — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES (la ligne ou son espace).....	50 cent.
RÉCLAMES (— d' —) 3 ^e page.....	1 fr.

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Ouvrons l'œil. — A la Conférence de Berne. — Le lâchage du bolchevisme. — Les hauts faits de cet ignoble régime!... — Les soi-disant démocrates défendent Guillaume.

L'une des caractéristiques de l'Allemand, écrit le Comité Duplex, étant le manque absolu de franchise et un besoin inné de dissimulation, il ne faut pas s'étonner de ce que nous écrivent ceux des nôtres qui ont le bonheur d'être actuellement en Alsace. « Le plus difficile disent-ils, est de reconnaître la sincérité ou la fausseté des sentiments témoignés à notre égard par les immigrés. Si l'on s'en fiait aux apparences, nous n'aurions pas de meilleurs amis qu'eux. Ils adoreraient la France depuis des générations et des générations, qu'ils ne seraient pas plus prodigues de démonstrations amicales. » Heureusement, cette exagération met les nôtres en éveil. Ces gens sont trop polis pour être honnêtes.

Mais la tentative de séduction n'en existe pas moins. Les Allemands restés en Alsace obéissent, ce faisant, à un mot d'ordre depuis longtemps médité. Dans le courant de la guerre, alors qu'ils se croyaient encore victorieux, les maîtres de l'Allemagne, se rendant compte de l'impopularité de leur race dans le monde entier, de la haine que lui portaient presque toutes les nations de l'univers avaient recommandé à leurs concitoyens deux choses : d'abord tâcher aussitôt que possible de rentrer en France pour y faire des affaires et gagner beaucoup d'argent en écoulant les produits de l'industrie allemande ; ensuite prendre un faux nez. On leur faisait comprendre que pour faciliter leur mission on leur fournirait de faux états civils neutres, Suisses, Espagnols ou autres, et surtout Alsaciens.

Il n'est donc pas surprenant que les dirigeants boches aient recommandé à ceux des leurs qui étaient venus d'outre-Rhin pour tâcher de germaniser l'Alsace et la Lorraine, de demeurer à leur poste, et de mettre tout en œuvre pour essayer de capter la confiance de ces grands enfants naïfs qui s'appellent les Français.

Nous allons faire « République » chez nous. Criez très fort de votre côté Vive la France, vous verrez que ça réussira, disaient les représentants de l'Allemagne battue en s'en allant, à ceux qu'ils laissaient derrière eux. Mais le truc est épuisé, et puis en Alsace et en Lorraine, il n'y avait pas que des boches, il y avait, il y a encore la très grosse majorité de ces descendants de Français, bons Français, eux-mêmes qui ont fait à nos troupiers l'accueil enthousiaste dont ils ont été si émerveillés.

Et ces braves gens avaient vécu trop longtemps côte à côte avec les hommes à faux nez d'aujourd'hui pour que le déguisement puisse les tromper. Or, comme ces bons Français sont à la tête des municipalités et ont l'oreille des représentants de la République, il leur est facile de désigner ceux qui sont trop indésirables.

Mais ce n'est pas seulement dans les départements reconquis que nos troupes assistent à cette explosion de Francophilie chez les Boches. Dans les provinces que nous occupons sur la rive gauche du Rhin, il y a de semblables cris d'enthousiasme chez beaucoup de Germains authentiques.

C'est qu'en outre de sa dissimulation, l'Allemand a le respect de la force, il est toujours de l'avis du vainqueur. Et puis il y a encore la fameuse loi Delbruck, ce modèle de perfidie tontaine qui permet à tout boche de se faire naturaliser dans le pays qu'il veut habiter, tout en gardant sa nationalité allemande en Allemagne. Et ceci explique la facilité apparente avec laquelle un boche peut changer de drapeau.

Ne nous laissons pas prendre aux bonnes paroles de ces gens elles ne nous feront pas oublier leurs actes immondes et leurs perfidies.

A l'occasion de la Conférence que tiennent à Berne les diverses organisations se réclamant du socialisme ou du syndicalisme, écrit notre

confrère des Débats, MM. Dubreuilh, Poisson, Renaudel et Albert Thomas ont rédigé un mémoire. Ce document, composé par des socialistes, est naturellement inspiré par une théorie politique. Mais il contient des remarques qui montrent que les signataires ne veulent pas être dupes des formules et savent observer la réalité. En ce qui concerne l'Internationale, ils proclament qu'il est indispensable qu'il y ait un débat sur les responsabilités de chacun des partis dans la guerre, ils demandent en outre si les socialistes majoritaires allemands s'appliquent à amener le peuple à une réputation totale et sincère des thèses impérialistes. Et ils ne craignent pas de rappeler que l'attitude des socialistes allemands durant toute la guerre justifie les doutes sur l'avenir. Enfin le bolchevisme qui prétend se propager dans toute l'Europe est une déformation du socialisme que le socialisme, d'après les auteurs du mémoire, doit condamner dans sa méthode et dans sa tactique. Ainsi les socialistes qui ont eu l'idée de rédiger ce manifeste prennent position à propos de trois questions, et on ne peut que les en louer. Ils veulent que les responsabilités de la guerre soient précisées. Ils veulent que les socialistes de tous pays adhèrent aux principes exposés dans le memorandum de Londres et donnent des garanties du respect de leurs engagements. Ils veulent enfin répudier le bolchevisme. Il est bien certain que ces idées répondent beaucoup mieux à la grande majorité des masses que les idées des extrémistes, mais il reste à savoir si les socialistes qui ont le souci de l'intérêt national seront de force à résister à la fraction bolcheviste et internationale qui essaye de l'emporter.

Nos socialistes, par l'organe de M. Albert Thomas, avouent donc le danger que le bolchevisme fait courir à l'humanité. Mieux vaut tard que jamais ! Il nous paraît intéressant de prouver une fois de plus par des faits, l'insolable infamie de ce parti de scélérats défendu en France par le député Longuet !

La « Feuille d'Information » nous fournit les précisions suivantes sur l'œuvre des bandits :

Plus de vingt villes en Russie ont eu déjà leur Saint Barthélemy, depuis l'avènement bolcheviste. Le procédé est le même partout : après avoir cerné les rues principales, on fouille les maisons de fond en comble et tous ceux qui ne peuvent faire la preuve immédiate qu'ils sont ouvriers ou socialistes militants, sont immédiatement fusillés ou assassinés et décapités de tous leurs biens. Les victimes se comptent, par milliers : à Kiev, 3.000 ; à Rostof, 2.000 ; à Taganrok, 2.000 ; à Gloukhof, 500 ; plus d'un millier à Sébastopol. Dans cette dernière ville, la tuerie fut particulièrement effroyable, et les bandits employèrent surtout la noyade.

Le récit suivant montrera toute l'horreur de ces massacres et leur acharnement :

Mme S., veuve d'un officier massacré, désireuse de rentrer en possession du cadavre de son mari noyé avec tant d'autres, engagea un scaphandrier qui connaissait personnellement le défunt. A l'heure indiquée, le plongeur descendit, il avait à peine atteint le fond que la sonnette d'alarme retentissait. L'homme fut remonté. Quand on l'eut débarrassé de sa cloche, il expliqua, avec des gestes qui ne laissaient plus de doutes sur son état mental, qu'il avait assisté à une assemblée, qu'on discutait sous l'eau et que tout le monde faisait des gestes. Le malheureux était devenu fou devant le tableau qui s'était offert à sa vue. Un deuxième plongeur n'eut guère plus de succès ; il put du moins expliquer les étranges affirmations de son infortuné collègue : Toutes les victimes avaient été jetées à l'eau les pieds enchaînés à une lourde pierre. Comme la profondeur est assez grande à cet endroit, les corps étaient restés là, debout, comme plantés dans le sable. Le léger courant des eaux causait ce remuement des bras que le premier scaphandrier avait pris pour des gestes ; et comme les cadavres se touchaient presque, il put facilement avoir l'impression d'un meeting tenu au fond de la mer !

Voilà qui suffit à nous donner une

idée des atrocités qui se déroulent dans l'ancien empire des Tsars. Voici un autre fait précis qui permet de mesurer l'ignoble mentalité du bolchevisme :

Les nouveaux législateurs, non contents de socialiser tout ce qui ne leur appartient pas se devaient à eux-mêmes d'être logiques jusqu'au bout et ils n'ont pas hésité à décréter la communauté des femmes.

Ceux qui, mariés légitimement, voudront garder leur épouse pour eux seuls, paieront un impôt dit « d'exclusivité » qui sera fixé selon les charmes de l'épouse.

D'autre part, le dévergondage, le divorce et l'adultère sont considérés comme de grands services rendus à la collectivité.

Quant aux jeunes filles et aux veuves, elles doivent rendre compte deux fois par semaine de leurs états de service et elles sont passibles de sanctions sévères si ceux-ci ne sont pas jugés suffisants.

Voici d'ailleurs la reproduction d'un document officiel :

COMITÉ DE PAUVRETÉ RURALE DE MOURZILOWSK

16 septembre 1918.

MANDAT

au compagnon Grégoire Savelief

Pour les besoins de la division d'artillerie cantonnée dans le cercle de Mourzilowsk (District de Briansk) il est accordé au compagnon Grégoire Savelief, à son choix ou sur ses indications, le droit d'appréhender et de livrer aux casernes de la division, soixante femmes et jeunes filles en tant que ce nombre puisse être prélevé dans les familles de bourgeois ou de paysans aisés.

Le Président du Soviet, SKOMEIKINE.

Les Bolchevistes qui ont détruit toute activité économique en Russie, livré le pays à la famine, institué la plus effrayante et la plus sanglante terreur que l'histoire ait connue, et fait du massacre en masse ou du meurtre individuel un procédé de gouvernement achevant leur œuvre en organisant l'immoralité et en soumettant les femmes russes à un ignoble esclavage.

On comprendra de moins en moins les complaisances américaines pour la bande de Lénine, ... à moins que M. Wilson, voulant démontrer l'impossibilité d'une entente avec cet individu, ne prépare la croisade mondiale contre un régime odieux.

Il fallait s'y attendre : l'organe officieux du gouvernement socialiste, la Norddeutsche Allgemeine Zeitung, prend avec ardeur la défense de Guillaume II et proteste contre le mémoire de MM. Larnaude et de Lapradelle qui conclut à la mise en accusation de l'ex-empereur.

L'organe de la chancellerie, qui n'a fait que changer de titre, prétend que dans l'état actuel du droit international il est impossible de poursuivre Guillaume II devant la cour de justice. Les principes juridiques qui seront promulgués par la Société des Nations ne sauraient avoir un effet rétroactif.

Ainsi le massacreur prussien aurait pu supprimer des millions d'êtres humains et il n'y aurait pas dans l'arsenal des codes internationaux une loi qui pourrait permettre de punir cet assassin ! On le tirerait d'affaire en affirmant qu'il ne peut être jugé que par une loi nouvelle et que cette loi nouvelle ne saurait avoir d'effet rétroactif.

De qui se moque-t-on ?

Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs que nous publierons samedi un intéressant article de notre éminent collaborateur D.-A. F.

La Russie et la France

Le grand-duc Alexandre, interviewé par le « Matin », lui a fait les déclarations suivantes :

« Je ne suis pas venu ici pour faire de la politique, mais uniquement pour vous faire connaître la vérité. Cependant, laissez-moi vous déclarer ici : La France a des raisons majeures de sauver la Russie.

« La première, c'est qu'une Russie unie et puissante, une Russie votre alliée, est indispensable à votre position dans le monde.

« La deuxième, c'est qu'il y a vingt milliards à sauver et que la petite épargne française ne peut consentir à les perdre.

« La troisième, c'est qu'il faut sauver des mains des tyrans, les Russes qui ont été vos amis jusqu'à la dernière minute. Vous le leur devez et vous en avez le pouvoir.

« Si vous n'intervenez pas maintenant, soyez certains que c'est l'Allemagne qui interviendra à son heure. Méfiez-vous de l'Allemagne ! Ce peuple, aujourd'hui à votre merci, cache en lui une haine qui trouvera sa première revanche en Russie.

« C'est vous garder vous-mêmes dans l'avenir que de tendre une main fraternelle à la Russie sur le point de sombrer dans le sang et dans la boue de l'anarchie.

« Pierre le Grand a dit : « Un pas de retard dans l'action est un pas vers la mort. »

Les groupes d'Armées vont cesser d'exister

A mesure que s'opère la démobilisation, l'organisation de l'armée doit se rapprocher progressivement de ce qu'elle était en temps de paix. Au cours de la guerre, le développement des opérations conduisit à créer au-dessus des armées un organisme nouveau : les groupes d'armées. Trois groupes d'armées existaient au moment de l'armistice : celui de l'Est, avec le général de Castelnau ; celui du Centre, avec le général Maistre ; celui du Nord, avec le général Fayolle.

Cette création du temps de guerre va disparaître. Le groupe des armées de l'Est étant le plus éloigné est dissous. Le premier, le général de Castelnau, qui est, comme on sait, maintenu dans les cadres sans limite d'âge, est, en raison de la suppression du groupe d'armées qu'il commandait, remis à la disposition du maréchal Pétain, commandant en chef des armées françaises. Il sera prochainement chargé d'une importante mission d'inspection d'armées. Les groupes respectivement commandés par les généraux Fayolle et Maistre seront ultérieurement supprimés, et ainsi l'on s'achemine vers le rétablissement du système du temps de paix, vers le retour au régime des régions. Le Grand Quartier-Général, qui s'était transporté à Metz, a été ramené à l'arrière et s'est réinstallé à Chantilly, où il siège en 1915 et 1916.

INFORMATIONS

La Conférence de la Paix

Le président des Etats-Unis d'Amérique, les premiers ministres et ministres des affaires étrangères des Etats-Unis d'Amérique, de l'Empire Britannique, de la France, de l'Italie et les représentants du Japon, se sont réunis mercredi dans l'après-midi, à 3 heures.

La délégation tchèque, M. Benes et M. Kramaroz, a été entendue dans l'exposé des revendications de la République tchéco-slovaque.

Une commission de huit membres sera nommée pour l'étude technique de la question par les Etats-Unis, l'Empire Britannique, la France et l'Italie.

La prochaine réunion a été fixée à demain 3 heures, pour l'audition de la délégation de Hedjaz.

Le prince de Serbie à Paris

Le prince régent Alexandre est arrivé à Paris. Comme le premier citoyen du royaume des Serbes, Croates et Slovènes, le prince régent se mettra en contact avec le président de la République, le président des Etats-Unis et les délégués des Etats alliés à la Conférence de la Paix.

Le prince régent désire, non seulement s'entretenir de questions concernant les travaux de la Conférence, mais aussi contribuer à ce que les liens qui attachent le royaume des Serbes, Croates et Slovènes à la France, aux puissances alliées et aux Etats-Unis deviennent de plus en plus étroits, amicaux et durables dans l'avenir.

Occupation par les Français d'Hochoat

Les Français ont occupé les fabriques de matières colorantes d'Hochoat.

chat. Les produits de ces fabriques seront destinés aux pays de l'Entente.

Le contrôle des navires allemands

On mande de Berlin que des destroyers anglais et américains sont arrivés dans l'Elbe se rendant à Hambourg pour effectuer le contrôle des navires allemands de ravitaillement à livrer.

Les crimes de Lagensalza reconnus par les Boches

On annonce officiellement que la commission allemande chargée d'instruire les infractions au droit des gens dans le traitement des prisonniers de guerre en Allemagne, a dans sa séance du 31 janvier, admis qu'il y avait eu contravention au droit des gens dans l'affaire de Langensalza, où un certain nombre de prisonniers de guerre furent tués et blessés le 27 novembre dernier.

Les effectifs actuels de l'armée allemande

Suivant une information digne de foi, les effectifs actuels de l'armée allemande atteignent le même total qu'au printemps de 1914, c'est-à-dire approximativement 36.000 officiers et 750.000 sous-officiers et soldats.

Les troupes actives de l'armée allemande n'ont pas été démobilisées et les pertes ont été facilement comblées par les volontaires qui ont été tentés par l'offre d'une solde élevée.

La grand-mère de la révolution précipite l'intervention

Catherine Brechkovskaia, la grand-mère de la révolution russe, venue aux Etats-Unis dans l'intention d'éveiller des sympathies chez le peuple américain pour le peuple russe, a reçu le correspondant du « Matin ».

« Les bolcheviks, dit-elle, sont les ennemis de la Russie. La Russie entière est contre eux. Le peuple les hait, et il hait aussi les Soviets qui sont leurs instruments. Il est inconcevable que les alliés aient pu les considérer comme l'expression du peuple russe, même d'une partie infime de ce peuple ; d'autant plus que les bolcheviks ont, non seulement trahi la Russie, mais qu'ils ont trahi ces mêmes alliés qui sollicitent leur coopération.

« Les bolcheviks sont des traîtres et des vendus, jamais les autres gouvernements russes ne voudront collaborer avec eux. »

Mme Brechkovskaia se déclare en faveur d'une intervention des alliés en Russie, mais il faudrait que cette intervention fût scrupuleusement désintéressée.

Tchitcherine ira à Prinkipo

Un radiotélégramme de Tchitcherine a fait connaître officiellement aujourd'hui la réponse du gouvernement des Soviets à l'invitation adressée par les puissances alliées aux groupements constitués de Russie en vue de tenir une conférence à Prinkipo en présence des délégués alliés. Le commissaire aux affaires extérieures y déclare que le gouvernement des Soviets accepte l'invitation et qu'il est prêt à faire la paix avec les alliés.

Dans la Prusse orientale

On mande de Königsberg que les positions de la frontière de la Prusse Orientale seront mises en état de défense contre l'avance des armées bolchevistes. Les régions de Mel Eydtkunen et Lyk ont été déclarées zone de protection de la frontière.

Les dépenses de l'Italie

Le Giornale d'Italia annonce que depuis son entrée en guerre jusqu'au 30 novembre 1918, l'Italie a dépensé pour l'armée et la marine, 48.482 millions, c'est-à-dire une moyenne de 1.152.000.000 de fr. par mois.

Chambre des Députés

Séance du 4 février 1919.

La Chambre adopte la proposition de loi modifiant la loi sur les Sociétés.

Dorénavant, il faudra déterminer la nationalité des actionnaires et des administrateurs.

On reprend la discussion du projet de loi sur les pensions militaires. La Chambre en était restée à l'article 9, disant que les taux seront réglés suivant les tableaux annexés à la présente loi.

Cet article est adopté. Les articles 10 et 11 sont adoptés. Sur l'article 12, M. Maginot fait adopter un amendement stipulant que les majorations seront payables pour chaque enfant jusqu'à l'âge de 18 ans au lieu de 16 ans.

Séance du 5 février 1919

La Chambre continue la discussion des articles de la loi des pensions. Les 2 premiers paragraphes de l'article 2 concernant le droit à la pension des veuves des soldats morts en service sont votés ; le 3^e paragraphe est voté ; il reconnaît également le droit à la pension à la veuve de militaires morts en jouissance d'une pension définitive ou temporaire correspondant à une invalidité égale ou supérieure à 60 0/0.

M. Nail dépose le projet de loi ayant pour but de combattre la vie chère en déferant les spéculateurs et mercantis aux conseils de guerre. Il dit qu'il y a urgence à prendre des mesures. M. Veber demande que le projet soit inscrit à l'ordre du jour de la séance de jeudi. Par 297 voix contre 255 il en est ainsi décidé.

La Chambre reprend la discussion du projet de loi sur les pensions. Les articles 13, 14, 15 sont votés.

CHRONIQUE LOCALE

Coopératives de consommation

Nous signalons dans notre dernier numéro, au sujet de la vie chère, que le gouvernement avait décidé « de favoriser la création de coopératives de consommation pour la cession remboursable de denrées alimentaires. »

Que signifie l'expression « favoriser la création de coopératives ? » Rien. Favoriser la création de coopératives de consommation ? Eh certes, nous en avons un exemple frappant à Cahors, avec les magasins communaux. Ceux-ci ont pu se procurer quelques denrées, mais avec quelles difficultés, au début ?

Ce n'est donc pas « favoriser » qu'il faudrait dire : c'est « provoquer, encourager, exiger la création de coopératives de consommation. » Il semble normal, en effet, qu'une coopérative doive recevoir directement du Ravitaillement général les denrées nécessaires à la consommation publique.

Il serait même encore plus normal que lorsque les dons de denrées quelconques sont faits gratuitement, comme ils ont été faits par des sociétés de la Croix-Rouge américaine notamment, ces dons puissent être mis à la disposition de ces magasins communaux, ou si l'on préfère, des coopératives de consommation, — ce qui est la même chose — et ne pas les livrer à des commerçants.

Si, en effet, on livre ces denrées données gratuitement — ou presque — aux magasins communaux ou aux coopératives, le consommateur y trouve son compte, car il ne paie qu'à prix coûtant.

Si on les cède aux mercantis, ceux-ci les mettent en vente au prix du commerce ou à peu près. Il y a des marchandises qui auraient pu être mises en vente, des stocks de chocolat par exemple, qui auraient pu être livrés à la consommation publique à des prix au-dessous de la taxe.

Le gouvernement ne connaît pas toutes les « ficelles » employées par les mercantis pour obtenir certaines denrées : que de salamales dans les antichambres des « distributeurs » ! Peut-être, un jour, on le dira, on le criera bien haut ; mais ce que ne proclameront pas les « distributeurs », et tous les mercantis, ce sont les bénéfices qu'ils ont réalisés.

Le scandaleux procès des accapareurs et spéculateurs de wagons est là pour prouver combien la gabegie, le vol, les pots de vin ont été la règle courante pendant ces 50 mois de guerre.

Mais la gabegie a-t-elle seulement régné dans les gares ? Le trafic des

wagons a-t-il été la seule source de profits pour une catégorie d'employés ? Que non pas. L'avenir le démontrera, il faut bien l'espérer.

Il serait regrettable qu'il en fût autrement. En attendant, pour préserver le public des mercantis et des agents, des contrôleurs, de tous les requins qui ont vécu et se sont enrichis des spéculations, des tractations, des passe-droits, des pots de vin, le gouvernement fera bien, non pas seulement de favoriser mais de créer des coopératives d'alimentation partout où le besoin s'en fera sentir.

En ce moment où la vie est de jour en jour plus chère, cette création est urgente : mais ce qui est plus urgent, c'est, comme l'indique notre confrère le Temps, que le gouvernement « liquide le plus rapidement possible les stocks de marchandises diverses qu'il a accumulés : sucre, café, riz, huiles ; qu'il facilite les transports intérieurs par tous les moyens possibles, qu'il rende la liberté d'importation et d'exportation au commerce régulier.

Et enfin, qu'il chasse les mercantis et les agents qui commandent dans les magasins départementaux d'alimentation.

La fin d'un incident

Samedi nous publierons les lettres du Syndicat de la Presse et du Ministère relatives à la saisie du Journal du Lot.

Médaille militaire

Sont décorés de la médaille militaire, les gendarmes de la 17^e légion dont les noms suivent :

Desque, Mercadier, Gaillard, Daubé, Pauly, Subra, Duban, chefs de brigade ; Coumes, Grimal, Bonzom, Fournié, Fraysse, Faure, Gleyzes, Bouche, Vincens, Eche, Mespilé, Cuzoux, Claustres, Martres, Rivière, Sérou, Escaux, Bourrec, Toulouse, Couget, gendarmes.

La médaille militaire, la croix de guerre avec palme ont été attribuées à :

Plasart Pierre, caporal (réserve) à la 7^e compagnie du 7^e régiment d'infanterie ; excellent et brave soldat. A été grièvement blessé, au cours des combats sur l'Aisne, le 31 mai 1918. Amputation de la jambe gauche. Une blessure antérieure. Une citation.

Flahaut René-Léon, soldat (active) à la 9^e compagnie du 7^e rég. d'infanterie ; excellent et courageux soldat. A été grièvement blessé le 30 mai 1918, aux environs de Soissons, au cours d'une violente attaque ennemie. Amputation de la cuisse droite.

Citations à l'ordre de l'armée

Sont cités à l'ordre de l'armée : Sylvestre Aimé, soldat au 7^e d'infanterie ; brave soldat, discipliné et dévoué. A été blessé grièvement, le 11 mai 1915, à Chanteclerc, dans la tranchée de départ, au moment où il se disposait à s'élaner à l'attaque.

Morvan Frédéric-Marie, sous-lieutenant au 7^e d'infanterie ; vaillant officier, très courageux et d'un dévouement absolu. A été grièvement blessé, le 29 août 1914, à Guise, dans l'accomplissement de son devoir.

Citation à l'ordre du jour

Notre jeune compatriote Georges Roudié, fils de la sympathique institutrice de Labastide-Marnhac, a été cité à l'ordre du jour à la suite des attaques de septembre en Champagne :

« Excellent canonnière, s'est fait remarquer par son courage et son mépris du danger en continuant le tir de sa pièce soumise à un violent bombardement ennemi. »

Nos félicitations à ce brave compatriote.

Le rétablissement du téléphone

Paris-Télégramme croit savoir qu'il est question du rétablissement du téléphone dans la France entière à partir du 1^{er} mars.

La « PAGAILLE »

Dans la Dépêche, notre excellent confrère Gau vitupère avec raison, contre le manque absolu de lumière en ville. Il s'étonne que nos « maîtres du jour » n'aient rien tenté pour mettre fin à un état de choses lamentable dans une ville qui, jusqu'en 1915, était considérée comme la mieux éclairée de la région.

Mais nos maîtres ripostent : « Nous n'avons pas de charbon. » Eh bien, c'est cette réponse qui horripile le public. Il n'y a pas de charbon, il faut aller en chercher.

« On nous en a promis, on n'en envoie pas ! » ripostent les grands et petits maîtres. Le public réplique : « Ne vous fiez pas aux promesses des politiciens et de leurs caudataires. »

Voilà 5 mois que des journaux ont annoncé l'arrivée de milliers de quintaux de charbon à Cahors. Nous sommes bien gardés de faire chorus, car nous nous doutions fort que cette nouvelle était un canard, une promesse qu'on ne tient pas, quoi ! Et nous ne nous sommes pas trompés. Il en a été pour ces milliers de quintaux de charbon comme de la batellerie sur le Lot. Il est vrai que si la population de Cahors et du Lot a pâti, il est des individualités qui ont engraisé, à mesure même que la misère publique augmentait.

Dans tous les cas, on peut dire : « C'est la pagaille. »

Soit consolons-nous, jusqu'au jour du rendement des comptes, en répétant une fois de plus : « La lune va bientôt reparaitre : plus besoin de gaz ni de lampes électriques. » Mais c'est dur quand même de n'avoir pas de lumière quand il fait un sale temps !

Préfecture du Lot

Les nominations suivantes ont été faites dans le personnel de la Préfecture du Lot : M. Georges Loubières, sous-chef de division, est nommé chef de la 1^{re} ; M. Recoussier, chef de bureau est nommé sous-chef de division ; M. Iches est nommé chef de bureau.

On croit qu'une promotion sera faite en faveur des employés qui reviennent du front.

Pour les victimes des Boches, de Douai en particulier

1 ^{re} liste	
Anonyme	2 »
Mme Delpont St Georges	10 »
Marie-Louise Yvonne	5 »
Mme Adam, négociant vins	5 »
Mme Dusseau	5 »
Mlle Jeanne Girma	5 »
	32 »
Listes précédentes	1050 50
Total	1082 50

P. S. — Les souscriptions sont reçues chez Mme Bouyssou, 75 boulevard Gambetta et au Bureau du « Journal du Lot ».

Nécrologie

Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. Arnaudet, boucher à Cahors, décédé aujourd'hui, après une longue et douloureuse maladie, à l'âge de 65 ans.

M. Arnaudet très connu et très estimé dans notre ville était un sympathique, un brave homme qui ne comptait que des amis.

Les Cadurciens se souviendront toujours de l'excellent artiste dont la voix chaude et bien timbrée faisait le régal des amateurs de chant dans les divers concerts de charité qui eurent lieu au Théâtre de notre ville.

M. Arnaudet laissera de vifs regrets parmi tous ceux qui l'ont connu.

Nous prions sa famille de vouloir bien agréer nos sincères condoléances.

Les Cafés et Restaurants

On annonce que la préfecture de Police à Paris a décidé d'élargir, à bref délai, la liberté des cafés et des restaurants. Dès maintenant, la fermeture à 23 heures est envisagée. Un

ministre a demandé même la prolongation jusqu'à minuit.

Il faut espérer qu'une mesure identique sera prise pour notre ville. S'il n'y a pas de gaz dans les rues, au moins les établissements publics éclairés permettront aux passants, aux voyageurs arrivant par le train, de cheminer plus sûrement à travers les principales artères de la ville.

Vol

Une prime de 500 fr. est offerte par la maison Dubernet et Poita à la personne qui, par ses indications, fera retrouver l'agresseur d'Antoine Cornéris, leur employé. Cette somme sera augmentée d'une nouvelle récompense proportionnée à la somme retrouvée.

Figeac

Les cambrioleurs. — Dans la nuit de dimanche à lundi, des malfaiteurs ont tenté de pénétrer dans le magasin de M. Chartrou, armurier, rue Gambetta. Réveillé par le bruit, M. Chartrou sortit sur le balcon et les malfaiteurs s'enfuirent. Cette même nuit le bureau d'octroi du pont du Pin a été visité par les cambrioleurs, lesquels ont fracturé le tiroir-caisse et emporté une somme de 15 fr. qui s'y trouvait.

Etat-civil de janvier. — Naissances : Anna Chayriguel, Fernand René, Frédéric Satelet, 1^{er} jumeau ; Pierre Satelet, 2^e jumeau ; Damien Vivat.

Mariages : Léon Denise et Angèle Besières.

Charles Balmette et Céleste Bouffay.

Décès : Rosalie Truel, veuve Castagné, 76 ans, rue du Ségala ; Léon Gardou, 49 ans, faubourg du Pin ; Jean Longueverne, 79 ans, rue du Puits-Sainte-Marie ; Frédéric Larigaldie, 29 ans, à Lacapelette ; Marie Cancé, 58 ans, hospice ; Rosalie Marmande, épouse Antraygues, 75 ans, hospice ; Auguste Laperque, 98 ans, rue du Faubourg-du-Pin ; Léon Chauvin, 13 ans, hospice ; Madeleine Duacac, 30 ans, rue Gambetta ; Marie Mejezeze, 75 ans, rue du Claux.

Felzens

L'insurrection contre la paperasse. — Depuis quelques années, l'Etat a pris pour habitude de traiter les administrations communales comme ses bonnes à tout faire et les maires et secrétaires de mairie comme ses domestiques. Ceux-ci s'en plaignent avec raison. Mais l'Etat se moque de leurs doléances, et loin d'y prêter une oreille bienveillante, il semble chercher à les exaspérer par de nouvelles chicaneries.

Le service du Ravitaillement témoigne dans ce genre d'une virtuosité peu commune. Il exigeait déjà des mairies une vingtaine de statistiques périodiques des cartes et tickets de pain, de sucre, essence, pétrole, etc., besogne fastidieuse à laquelle tout un personnel spécial était obligé de s'atteler. Mais ce n'était pas assez, le service du Ravitaillement a trouvé mieux. Il vient d'exiger encore que tous les coupons n^o 1 détachés des cartes individuelles d'alimentation, lors des distributions mensuelles des tickets de pain soient collés un à un, tous les mois sur des feuilles que, prévoyante, l'administration a fait imprimer à cet usage.

Joli petit travail comme vous voyez... Que de colle, que de papier, que de temps perdus ! Voilà ce qu'on appelle la simplification administrative.

Or les maires et les secrétaires de mairie en ont assez de toutes ces misères qui leur font perdre un temps précieux. Nombre d'entre eux ont purement et simplement jeté les coupons au feu. On les a prévenus qu'ils encourraient les foudres administratives pour n'avoir pas respecté les lois et les règlements. Ça ne les émeut pas. Au contraire, ça les encourage.

Dans leur réunion du 16 janvier dernier les maires composant l'Union amicale de la Seine, ont décidé unanimement d'opposer un refus catégorique à l'exigence du collage des coupons des cartes d'alimentation.

Je propose leur exemple à tous les maires de France et de Navarre. Proclamer l'insurrection contre la paperasse, c'est faire œuvre saine et utile au pays.

Messieurs les maires, n'hésitez pas !

(Jean LECOQ, du Petit Journal.)

Il y a belle lurette que dans le Lot ce collage est demandé aux secrétaires de mairie ; depuis le 1^{er} mai 1918, date de la mise en vigueur de la carte individuelle d'alimentation.

Allons, secrétaires de mairie du Lot, mes amis, un bon mouvement et le collage stupide ne sera plus qu'un souvenir !

Saint-Géré

Abattoir. — Pendant le mois de janvier il a été abattu : 10 bœufs, 1 vache, 200 veaux, 342 moutons, 37 agneaux et 31 porcs. Au total, 621 animaux qui ont produit 26.321 kilos de viande nette.

Gourdon

Citation. — Un jeune Gourdonnais, Cazal Jules, a mérité la belle citation suivante :

« Est cité à l'ordre de la brigade : Cazal Jules. Pointeur remarquable par son calme et son courage. Au front depuis le début, n'a jamais cessé de donner à tous l'exemple du devoir. A toujours fait preuve d'un absolu dévouement dans toutes les missions qui lui ont été confiées, notamment dans les combats d'août et octobre 1918. »

Nos félicitations à ce vaillant compatriote.

Souillac

Le feu. — Dimanche, à cinq heures du soir, un incendie a détruit la maison du sieur Cami, cultivateur, située au lieu dit des Combettes.

NOS DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 40.

En Allemagne La menace Spartakiste

De Stockholm au Times : En raison des menaces renouvelées par les Spartakistes, le service de la sûreté militaire, qui devait être di-sous, est maintenu à Berlin.

L'agitation s'accroît

On signale de nouvelles grèves dans la région d'Essen.

Des Spartakistes armés ont pénétré dans les prisons et libéré les prisonniers.

Des Spartakistes ont aussi tenté de prendre d'assaut la prison de Stadelheim près de Munich. Ils furent repoussés.

Ils arrêtent les trains

De Copenhague : Aucun train n'arrive plus en Danemark à cause du sabotage des Spartakistes allemands.

Les Yankees en Perse

De Washington : Une compagnie d'exploitation, au capital de 30 millions de dollars, est fondée à New-York pour exploiter la Perse.

Autriche et Allemagne

De Zurich : En opposition à la propagande tendant à la réunion de l'Autriche à l'Allemagne, un mouvement monarchiste prend à Vienne une grande extension.

L'avance bolcheviste

De Copenhague : Les Bolchevistes avancent en Pologne. L'avant garde est près de Grodno et Brest-Litovsk. Les Bolchevistes se proposent d'avancer sur le front Libau-Kevel pour atteindre la frontière est de la Prusse et la vieille Pologne.

Lloyd George va parler

De Londres : Lloyd George prendra la parole jeudi à la Chambre des Communes.

Paris, 13 h. 5.

Les Bolchevistes reconnaîtront la dette russe

Nous croyons savoir que le gouvernement de Moscou annoncerait qu'il accepte de reconnaître les obligations à l'égard des créanciers des puissances alliées. Il propose de garantir le paiement des intérêts de ces emprunts par une quantité de marchandises brutes. Il consent également à accorder à l'Entente des concessions minières, forestières et autres.

La frontière Belge

La commission des ports et canaux de la Conférence s'occupe de la question du canal belge de Gand à Terneusen que les Belges voudraient jusqu'à l'embouchure re-

dressant ainsi leurs frontières jusqu'à l'Escaut.

L'aide aux Belges

Il est certain que dix milliards seront avancés aux Belges par les cinq grands alliés. La première partie sera payée incessamment.

Troubles en Roumanie

De Budapest : On annonce des troubles en Roumanie. Les paysans se révoltent contre les propriétaires. Il y a eu de récentes rencontres avec des troupes. Elles ont été sanglantes.

Nouvelle importante de Russie. Les Bolchevistes seraient contraints de reconnaître les dettes de l'Empire. Le paiement serait garanti aux alliés par des concessions diverses. C'est un premier résultat qui n'est pas négligeable et qui fera plaisir aux populations qui avaient prêté leur argent à la Russie... sur la recommandation de nos gouvernants !

AVIS DE DÉCÈS

Madame veuve ARNAUDET, née NOUAILLES ; Madame veuve Pierre NOUAILLES ; Monsieur LABELLE, pharmacien à St-Germain-du-Bel-Air et ses enfants ; Monsieur Emile NOUAILLES, boucher à Cahors ;

Mademoiselle Marguerite NOUAILLES ; Les familles HENRAS, SALVIES, NOUAILLES, TARDIEU, et tous les autres parents ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent de faire en la personne de Monsieur

Narcisse-Philomène-Antoine ARNAUDET Boucher

décédé à Cahors le 6 février à l'âge de 65 ans, et les prie d'assister à la levée du corps qui aura lieu samedi 8 février à 9 heures 1/2. Les obsèques auront lieu à Sauzet.

Réunion à la maison mortuaire : 16, rue St-Pierre.

Conseil Médical

Le Catarrhe Bronchite se développe après plusieurs bronchites. Il est caractérisé par l'évacuation de liquide incolore, filant, transparent, écumeux en partie, semblable au blanc d'œuf délayé dans l'eau avec ou sans crachats épais rarement colorés, expectoration et crises d'étouffement intermittentes, accès soir et matin. Comme pour l'asthme et l'emphyseme, un seul remède calme instantanément et guérit progressivement : c'est la Poudre Louis Legras, qui a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900. Une boîte est expédiée contre mandat de 2 fr. 80 (impôt compris) adressé à Louis Legras, 139, Bd Magenta, à Paris.

Etude de M^e GIUSTINIANI

HUISSIER A CAHORS (LOT)

VENTE DE MEUBLES

Il sera procédé, à Cahors, rue du Président Wilson (Ecole maternelle), le samedi 8 février 1919, à dix heures du matin (heures et jours suivants et unless s'il y a lieu), par le ministère de M^e Giustiniani, huissier à Cahors.

A la vente aux enchères publiques, au plus offrant et dernier enchérisseur, des meubles et objets mobiliers dépendant de la succession de Mme Vve Robert, consistant notamment en : lits, literie, linge, fauteuils, tables, buffets, chaises, galeries, piano, fourneau de cuisine et objets divers, etc., etc.

La vente se fera au comptant sous peine de folle enchère. — Il sera perçu 10 % pour frais de vente.

Grande Pharmacie de la Croix Rouge

En face le Théâtre, CAHORS

La Phosphode Carnal

Remplace l'Huile de foie de morue et les préparations ferrugineuses et iodées

Pour le traitement et la guérison des Maladies de la poitrine, Maladies des os, Maladies des enfants, Rhumatismes, Engorgements ganglionnaires, Toux opiniâtre, Furoncles, etc.

Théâtre-Cinéma Cahors

Jeudi 6 février, deux représentations de gala avec le concours de Ferchicot, chanteur à voix comique fantaisiste et de Mile de Loty, l'exquise chanteuse des Variétés de Paris.

Partie cinématographique de 1^{er} ordre. En matinée les enfants au-dessous de 10 ans ne paieront que 0 fr. 50.

L'envoi gratuit de quatre numéros de L'ORDRE FRANÇAIS est fait sur demande adressée 29, rue Étienne Dole, Paris, 20^e.

L'ORDRE FRANÇAIS est une revue qui se fait chaque jour une place plus grande grâce à son programme sans parti pris de défense et d'organisation nationale de sage progrès démocratique. Ses campagnes en faveur de l'élection d'une Constituante, de la création d'un grand parti républicain national ne passent pas inaperçues.

La demande de numéros gratuits n'engage à rien.

L'ORDRE FRANÇAIS n'envoie jamais de quittance d'office, faites cette demande.

A vendre

De suite, une MAISON

Située rue Brière, n^o 14, à Cahors

On vendrait aussi meubles, cuivres, cuve, etc. Pour visiter, s'y adresser tous les jours, de 1 heure à 3 heures.

HORLOGERIE & ÉLECTRICITÉ

SONNERIES ÉLECTRIQUES

RÉPARATIONS, TRANSFORMATIONS

INSTALLATIONS

Lumière électrique

H. FABRE

10 et 12, rue Saint-James, CAHORS

MAISON BERGOUIGNOU

22, boulevard Gambetta

Réouverture du Salon

POUR HOMMES

A vendre

Une automobile mono-Zèbre 6 PH

en état de neuf.

Avec ses accessoires.

S'adresser à M. Contou, Huissier à Cahors.

TUILES CROCHET

De 13 au mètre à vendre sur arrivage en gare. S'adresser à la SCIERIE DE LA GARE, CAHORS.

DATTES muscades Aligues 38 francs
RAISINS de Corinthe..... 33 francs
FIGES surchoix..... 34 francs
AMANDES cassées douces..... 35 francs
SAVON blanc 72 % huile..... 37 francs

Postal de 10 kilos franco contre mandat.
D. BOUZY, 16, rue du Baignoir, MARSEILLE. Expédition immédiate.

AMERICAN SAINDOUX

« Compound lard »

En barils de 50 kil. nets

Frs : 610 les 0/0 kil. F. CARTON

404, rue Paradis, Marseille.

ÉTUDE

De M^e BOUYSSOU Jean-Léon

LICENCIÉ EN DROIT

NOTAIRE A CAHORS (LOT)

Premier avis

Suivant contrat passé devant M^e Bouyssou, notaire à Cahors, le 31 janvier 1919, Mesdemoiselles Lucie et Emilie Lacombe, mercières, domiciliées à Cahors, ont vendu aux époux Clément Grandcour et Cabanes Marie-Thérèse, domiciliés à Cahors, 6 rue Pellegry, le fonds de commerce de mercerie qu'elles exploitaient à Cahors, galeries de Vaulon, comprenant le matériel d'agence et d'exploitation, l'enseigne, la clientèle et l'achalandage.

Domicile est élu pour les oppositions, à Cahors au siège du fonds vendu.

Avis est donné qu'en exécution de l'art. 3 de la loi du 17 mars 1909 les créanciers des vendeurs devront, pour conserver leurs droits, former opposition au paiement du prix, entre les mains des acquéreurs, au domicile sus-indiqué dans les dix jours de l'insertion qui renouvellera la présente.

Pour premier avis :

BOUYSSOU.

Le propriétaire-gérant : A. COUSSLANI

LA GRANDE ÉPREUVE

PAR M. DESCHAMPS

CHAPITRE V

UN MALHEUR N'ARRIVE JAMAIS SEUL

(Suite)

Son cœur acquis aux causes de justice et de pitié, ses méditations et son expérience lui permettraient de résoudre les questions les plus complexes et de diriger les intérêts supérieurs de son pays.

Député, il serait député ! Pourquoi pas ministre ?

Il fermait les yeux sur un avenir qui s'ouvrait devant son ambition et qui grandissait comme une fièvre lentement couvée.

« Est-ce l'orgueil qui m'a poussé ? » se demandait-il. Et il se répondait aussitôt : « Non, j'ai conscience de ma valeur. »

Il était de toute urgence pour lui de hâter le mariage de la fille du serrurier et d'entamer des pourparlers pour celui de son fils.

Il revint à la charge auprès de Ger-

Plus je vois ce jeune homme, disait-il, en parlant de son comptable, plus je l'apprécie et plus j'obtiens la certitude qu'il ferait le bonheur d'une honnête fille.

Votre Madeleine n'a peut-être pas assez de goût pour le mariage, il faut l'encourager. Le temps passe et les jeunes gens vont se montrer de plus en plus difficiles puisqu'ils sont moins nombreux. Ils exigent des dots exagérées. La guerre va nous les gâter, vous verrez cela, Gerbier.

Ils vont revenir de là-bas avec des airs de héros ; ils feront les flamboyants et se croiront inaccessibles. Ils traiteront la question du mariage comme une convention avec l'ennemi ; ils dicteront leurs exigences. Ils seront fâchés, insupportables et rapporteront peut-être de la vie des camps, la haine de la vie de famille, de la vie régulière, paisible et morale. Ce petit Morel épouserait Madeleine sans dot, et comme je m'intéresse à lui autant qu'à votre fille, je leur servais de témoin et je leur demanderais à être choisis par eux pour être le parrain de leur premier enfant.

— Mais, répliquait Gerbier, Madeleine ne veut pas entendre parler de mariage, elle préfère rester fille.

L'usinier devint soucieux ; il regarda son interlocuteur dans les yeux et lui dit, avec des airs de profond mystère :

— Etes-vous sûr, Gerbier, que votre fille n'est pas une de ces petites per-

sonnes romanesques qui se mettent des idées extravagantes dans la tête ?

Etes-vous sûr qu'elle ne s'est pas éprise sottement d'un jeune homme au-dessus de sa condition et qu'elle ne s'imaginerait pas, troublée par des chimères, pouvoir faire un mariage de contes de fées avec un prince charmant ?

— Dieu l'en garde ! répondit Gerbier. Elle ne m'a jamais fait de confidences, mais je la crois trop raisonnable pour donner dans de pareilles folies. Elle aime toutes les besognes les plus humbles, qu'elle accomplisse avec amour dans la maison. Elle n'a jamais lu, ou lu seulement de bons livres, moraux, incapables d'égarer l'esprit d'une jeune fille. Je crois que vous vous trompez, M. Delaunay.

— Erreur, Gerbier. Une jeune fille qui parle de mariage a le cœur pris. Elle ne veut pas entendre parler d'union parce qu'il ne s'agit pas d'union avec celui qu'elle aime en secret. Usez de votre autorité, mon ami et vous serez bientôt fixé.

— Madeleine me paraît si simple, pourtant, si modeste.

— Comédie ; elle doit être rouée et astucieuse. Je n'ai pas besoin de vous dire, Gerbier, ce que serait pour elle, même si le hasard lui permettait d'en envisager la possibilité, un mariage disproportionné avec un jeune homme plus fortuné ou d'une autre